

COMMUNICATION FINANCIERE –PROFIT WARNING

Comme annoncé lors du communiqué de presse daté du 14 septembre 2015, le Directoire de Risma a été informé par la société de gestion des hôtels de certaines irrégularités comptables constatées sur deux sites hôteliers et a procédé, par mesure de prudence, à la constatation d'une provision de 50 MMAD au 30 juin 2015.

Afin de déterminer les impacts sur les comptes, Risma a mandaté un audit indépendant sur la période allant du 1er janvier 2010 au 31 août 2015 qui a permis de faire ressortir des manipulations comptables consistant principalement en dissimulations de charges, et en détournements pour un montant de 5 MMAD. L'impact négatif des irrégularités s'élève à 22 MMAD sur le RNPG (Résultat Net Part du Groupe) de l'exercice 2015 et 110 MMAD sur les capitaux propres consolidés (impacts sur les exercices antérieurs à 2015). Dans les comptes sociaux, l'impact sur le résultat avant impôt sera de 132 MMAD.

A ce jour, Risma a porté plainte contre les auteurs, co-auteurs et complices présumés des infractions résultant des manipulations comptables constatées.

Par ailleurs, Risma a entrepris des démarches pour obtenir réparation des préjudices subis et a demandé à la société de gestion de prendre les mesures nécessaires afin de renforcer le dispositif de contrôle interne, et ainsi éviter que ne puissent se reproduire des situations similaires.

Enfin, nous rappelons que le marché touristique marocain a souffert durant l'année 2015 d'un contexte international défavorable, aggravé par les événements récents qui se sont produits notamment en France et en Tunisie. De plus, des opérations exceptionnelles (cession de réserves foncières) prévues initialement en 2015 ont été reportées à 2016. De ce fait, Risma a révisé à la baisse ses prévisions de résultats de l'année 2015.

Ainsi, le RNPG prévisionnel de l'exercice 2015 devrait être en retrait de 179 MMAD par rapport au RNPG publié lors de la note d'information 2014. Cet écart, s'explique principalement par :

- une baisse de l'activité ayant un impact de 70 MMAD,
- les irrégularités citées ci-dessus ayant un impact de 22 MMAD,
- et un report à 2016 des opérations exceptionnelles (cession de réserves foncières) ayant un impact de 84 MMAD.

Contacts communication financière :

Sofia BENHAMIDA: 05 20 40 10 10 – sofia.benhamida@risma.com /

Karim IBNOUSOUFIANE: 05 20 40 10 10 – karim.ibnousoufiane@risma.com